



LANCY PLAN-LES-OUATES HANDBALL

CHARTRE DU CLUB

Être licencié·e au Lancy Plan-les-Ouates Handball, c'est s'engager à représenter le club et à en donner une bonne image par un comportement exemplaire, autant sur le terrain qu'en dehors, et de participer à son bon fonctionnement et à son développement.

L'adhésion est un acte volontaire qui implique un engagement en tant que joueur·euse, parent de joueur·euse, dirigeant·e ou entraîneur·euse à participer au fonctionnement et au développement de l'association et de respecter l'éthique du handball et les règles de conduite élémentaires du club.

Tout adhérent peut apporter sa contribution dans un autre rôle que celui de joueur ou de parent :

- Apprendre à arbitrer et arbitrer pour le club
- Apprendre à coacher pour le club
- Aider pendant les tournois
- Venir supporter les autres équipes du club
- L'encadrement (accompagner les jeunes aux matchs)
- La table de marque
- Le sponsoring
- Aider lors des diverses manifestations

ENTRAINEMENTS, COMPETITIONS ET VIE ASSOCIATIVE :

Chaque joueur ou dirigeant doit être à jour de sa cotisation pour être licencié au sein du club et donc pouvoir participer aux entraînements, aux compétitions et à la vie du club. Toute personne membre du club est responsable de son comportement. Lors de matchs, toute amende reçue suite à un comportement antisportif, insultes ou autre sera à la charge du membre incriminé (10.3 des statuts du club).



LANCY PLAN-LES-OUATES HANDBALL

LE JOUEUR · LA JOUEUSE (toutes catégories) DOIT :

1. Être présent·e régulièrement aux entraînements et compétitions, en tenue de sport adéquate et aux horaires indiqués. Et en cas d'empêchement, prévenir dans les plus brefs délais son entraîneur·euse.
2. Respecter les consignes données par l'entraîneur·euse et par le·la responsable technique.
3. Ecouter, dialoguer avec les autres avec respect et fair-play et en étant maître de soi et de ses gestes en toutes circonstances, dans et hors de la pratique du handball.
4. Véhiculer les valeurs de ce sport par chacun de ses comportements ainsi qu'un langage sans injure.
5. Représenter son équipe, son association sportive, sa commune et sa ville.
6. Respecter les règles du jeu et refuser de gagner par des moyens illégaux, par tricherie ou toute forme de violence.
7. Aider ses coéquipier·ère·s qui présentent plus de difficultés et accepter leurs erreurs.
8. Respecter l'arbitre et à ne pas contester ses décisions et mettre en doute son intégrité.
9. Saluer l'équipe adverse et l'arbitre, avant et après le match.
10. Considérer un·e adversaire sportif·ve comme indispensable pour jouer et non comme un·e ennemi·e.
11. Agir en tout temps avec courtoisie envers les entraîneur·euse·s, les officiels (les arbitres !), les coéquipier·ère·s, les adversaires, les spectateur·trice·s, les dirigeant·e·s et bénévoles du club.
12. Prendre soin du matériel qui lui est confié, en laissant propre le banc de touche, les vestiaires et les installations mis à sa disposition.
13. Répondre présent·e aux sollicitations des clubs pendant la saison (soirées, stages, manifestations diverses)
14. Éviter tout comportement pouvant nuire à l'image du club en toutes circonstances.
15. Refuser de prendre tout produit dopant ou illégal. Pour les mineures, la consommation d'alcool est interdite, le club décline toute responsabilité en cas d'enfreinte à cette règle.
16. Prendre à sa charge les frais relatifs à une sanction sportive.
17. S'engager à venir aux entraînements et aux compétitions dans un état compatible avec la réalisation de performances satisfaisantes (heures de sommeil suffisantes, pas de blessure ni de maladie altérant la pleine capacité du joueur, absence d'alcoolisation...)



LANCY PLAN-LES-OUATES HANDBALL

L'ENTRAINEUR·EUSE – LE COACH – LE MANAGER doit :

1. Connaître et respecter les règles du handball.
2. Écouter, et dialoguer avec les autres avec respect et fair-play et en étant maître de soi en toutes circonstances, dans la pratique du handball.
3. Appliquer la politique sportive définie par les clubs et collaborer avec ses collègues entraîneur·euse·s autour du projet de jeu. Il·elle doit préparer ses entraînements et être à l'heure à l'entraînement et aux matchs.
4. Permettre aux joueur·euse·s de pratiquer le handball dans un esprit sportif, en respectant les équipier·ère·s, les adversaires, les arbitres, les responsables des clubs, les supporters adverses et exiger un comportement identique de ses joueur·euse·s.
5. Encourager à tout moment, les joueur·euse·s à prendre des initiatives en arbitrage et en encadrement. Il·elle doit les sensibiliser à l'importance du rôle de chacun dans la vie des clubs.
6. Donner les calendriers des matchs à chacun·e de ses joueur·euse·s.
7. Être présent·e sur l'ensemble des matchs de son équipe tout au long de la saison ou le cas échéant, s'organiser pour être remplacé·e.
8. Refuser de gagner par des moyens illégaux, par tricherie ou toute forme de violence.
9. Poursuivre sa formation par les suivies et recyclages proposés.
10. Vérifier le rangement du matériel, l'état des vestiaires mis à disposition.
11. S'assurer d'avoir le listing de ses joueur·euse·s à jour.



LANCY PLAN-LES-OUATES HANDBALL

LES PARENTS doivent : (pour les licenciés mineurs)

(Inscrire un enfant à une activité ne signifie pas se dégager de toutes responsabilités. Les enfants ne dépendent de leur entraîneur que pour la durée de leur entraînement et des matchs.)

1. S'engager à vérifier la présence de l'entraîneur·euse avant de laisser leur(s) enfant(s) à l'entraînement.
2. Venir chercher leur(s) enfant(s) à la fin des entraînements dans le respect des horaires.
3. Assurer le bon fonctionnement de la vie quotidienne afin de permettre à leur(s) enfant(s) de venir pratiquer le handball le plus régulièrement possible tout en respectant les horaires.
4. Respecter le travail de l'entraîneur·euse, de le·la laisser œuvrer pendant les entraînements et les matchs.
5. Rester spectateur durant les matchs et les entraînements afin de permettre à l'encadrement technique d'être plus efficace dans la mesure où leur enfant ne sera pas submergé·e de consignes ou d'interventions, qui ne correspondraient peut-être pas à celles de l'entraîneur·euse. Ceci n'empêche pas les débats et les discussions entraîneur·euse·s/parents en dehors du terrain dans la plus grande courtoisie.
6. Respecter le travail et la progression de leur (s) enfant(s) sans chercher à précipiter inutilement les choses.
7. Prévenir l'entraîneur·euse pour toute absence lors des entraînements ou des matchs.
8. Participer aux déplacements et à l'organisation de ces derniers lors des matchs à l'extérieur, dans la mesure de leurs possibilités.
9. Féliciter et encourager les enfants.
10. Respecter l'équipe et l'encadrement adverse ainsi que les officiels du match avec enthousiasme, optimisme et tolérance.
11. Aider le club en proposant son aide, dans la mesure de leurs possibilités : se proposer comme bénévole, assurer la promotion du club, rechercher des partenaires etc.



LANCY PLAN-LES-OUATES HANDBALL

L'EQUIPEMENT :

Le club fournit un jeu de maillot à chaque équipe dans un sac prévu à cet effet, lors de matchs (avec prise en charge des joueurs à tour de rôle de leur lavage), une pharmacie, les ballons nécessaires à l'entraînement et à la compétition.

CHARTE DU SUPPORTER :

1. Les décisions de l'arbitre, même sévères, tu accepteras
2. Avec les supporters adverses, poli et simple, tu resteras
3. Provocations et violences, tu rejetteras
4. Aucun projectile, sur le terrain, tu n'enverras
5. Les bonnes actions de l'équipe adverse, tu applaudiras
6. Si ton équipe perd, malgré tout, tu la soutiendras
7. Lors du match, l'esprit sportif, tu garderas
8. Les joueurs des deux équipes, tu respecteras
9. Les sifflets, les insultes, tu éviteras
10. Exemplaire et tolérant, avant, pendant, après le match, tu seras
11. Avec ce bon comportement, la fierté de ton équipe, tu feras.

Toute contravention à la présente charte entraîne, après avoir entendu l'adhérent concerné ou son représentant légal pour les mineurs, la possibilité pour le comité du Lancy Plan-les-Ouates Handball de donner un avertissement ou de décider de l'interruption temporaire ou définitive de s'entraîner et/ou de jouer.